

MONTCARET

Sommaire

Lettre du Maire (p.1.2.3)

Les Associations (p.4-5)

Les finances communales
(p.6-7)

Date des élections (p. 7)

Tourisme et Culture (p.8)

Vœux de la Municipalité (p.8)



Bulletin municipal—Edition N°01-2025

Chères Montcarétoises, chers Montcarétois,

Après m'avoir accordé votre confiance à cinq reprises, je ne vous solliciterai pas une fois de plus.

L'heure est venue de passer la main, même si la personne que j'appelais à me succéder, pour des raisons qui lui appartiennent, n'a pas souhaité franchir le pas. Je le comprends mais je le déplore.

C'est Monsieur Jean-Claude Raboisson qui, le premier, m'a proposé de me présenter en mai 2000.

Je suis resté votre conseiller municipal jusqu'en 2006, puis second adjoint pendant une année avec Monsieur Lachaize et six ans son premier adjoint avant de devenir à mon tour maire de la commune depuis mars 2024,

Grâce à vous, j'ai beaucoup appris et pris beaucoup de plaisir à occuper ses fonctions.

Le rôle de maire est passionnant, riche, varié, prenant mais aussi épuisant et éreintant.

Depuis 2014, j'ai rencontré tous les administrés qui le souhaitaient, en mairie ou dans les rues, quelle qu'en soit la raison.

Le maire est tour à tour exorciste ou chamane, conseiller familial, l'oreille toujours attentive aux difficultés ou malheurs dans la plus grande discréetion.

Depuis le début du second mandat, je me suis senti moins soutenu et de ce fait ma mission est devenue compliquée. Le découragement et l'abattement ne tardent pas à vous envahir. Être maire c'est mener des projets d'amélioration de la vie quotidienne des habitants de la commune ou de ceux qui la visitent. Et ces projets avancent la plupart du temps à une vitesse inexplicablement lente. Pour exemple, quinze ans de courriers échangés et de batailles téléphoniques pour sécuriser le passage piéton aux abords de la mairie.

Il faut en permanence aligner les astres qui ont chacun leur orbite, je veux dire leur vie administrative, budgétaire ou technique et dont on a l'impression que la volonté constante est de se désaligner. Cela finit par être désespérant, d'autant que ses lenteurs sont énigmatiques et sans fondement pour les administrés.

Être maire, c'est représenter la commune à l'extérieur, dans le département et à la Communauté de Communes. J'ai tenu à ce que Montcaret soit présente à toutes les réunions, rencontres et manifestations où elle a été conviée. Avec mes adjoints et des élus nous avons fait le maximum pour honorer activement ces sollicitations. Elles sont multiples et les dossiers traités sont nombreux et variés.

Ce sont des moments passionnantes où nous sommes amenés à défendre des dossiers devant le Préfet, le Sous-Préfet, les organismes d'État et aussi d'échanger avec les conseillers départementaux, le député, les sénateurs et bien d'autres, sur divers sujets. Des souvenirs impérissables comme l'invitation au Palais de l'Elysée où j'ai pu échanger avec Mme Macron sur notre région, notre commune et sur Montaigne bien sûr. Également à deux reprises au Sénat.

Grâce à vous, j'ai fait des rencontres enrichissantes sur le plan humain, exaltantes intellectuellement et je garderai des souvenirs gigantesques et l'impression d'un immense privilège, ce dont je vous remercie.

Être maire, c'est aussi être disponible jour et nuit pour un accident, un décès, un conflit de voisinage, un animal errant ou tout autre événement inattendu. Cela nécessiterait d'avoir quatre bras et deux cerveaux, malheureusement je n'ai que deux bras et un seul cerveau. Je me permets de vous rappeler quelques-unes de nos réalisations :

- création de la salle multi activités, projet de mon prédécesseur, finalisé lors de mon premier mandat en tant que maire
- de même pour la 4ème tranche de l'assainissement collectif
- aménagement de la façade et des abords de la mairie, et en son sein, installation de la climatisation, renouvellement de l'équipement informatique et amélioration des sanitaires
- l'éducation ayant toujours été une priorité, les demandes formulées par l'équipe enseignante ont été satisfaites (équipement de toutes les salles en matériel informatique, climatisation de salles, acquisition de mobilier, jeux dans la cour, sécurisation le long de la voie ferrée...)
- rénovation totale de la salle des fêtes qui a nécessité un investissement coûteux avec création d'un espace traiteur
- aménagement du bourg avec enfouissement des réseaux et installation de deux toilettes publiques à la demande des commerçants
- à l'église, restauration de la toiture, mise en lumière et réparation du chauffage
- installation de la vidéo protection pour la sécurité de tous
- au stade, réfection du terrain, mise en place d'un portail, d'une horloge, d'une alarme pour le club house, de projecteurs, achat d'un semoir, changement de la crêpine, remise en état de la main courante, changement des huisseries du club house, et à venir rénovation de la toiture du club house
- aménagement du logement de l'ancienne poste en gite, avec création d'un atelier d'artistes
- réfection de la passerelle SNCF
- au cimetière, agrandissement du columbarium et à venir réfection de la toiture du bâtiment
- acquisition de plusieurs terrains comme celui du presbytère, celui de la SNCF près du terrain multi sports et celui de la pétanque pour lequel le dernier conseil a donné son accord
- matériel pour nos agents comme le fourgon, le micro tracteur, le conteneur à eau, la laveuse de la salle des fêtes, du matériel en cuisine...

Le tout pour un plus de trois millions d'euros sans aucune augmentation des taxes communales et ce depuis 2016. Nous laissons les comptes de la commune avec un solde positif d'environ 250 000 euros et pas plus d'emprunts qu'en 2014,

Cela a pu être possible en allant chercher les subventions de L'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la CDC, autant de dossiers à élaborer et à défendre avec l'aide précieuse et indispensable de nos secrétaires.

Mais aussi avec une grande rigueur budgétaire. Nous nous étions engagés à baisser drastiquement nos indemnités d'élus ce qui a permis d'économiser 200 000 euros sur 12 ans,

Je n'oublierai jamais nos excellentes relations avec Monsieur le Président de la CDC et les conseillers communautaires qui ont permis d'investir dans toutes les communes de façon inédite.

Montcaret n'a pas été en reste quoiqu'en disent certains avec là aussi plus de trois millions d'euros investis sur notre commune, à savoir :

- les terrains multi sports et de tennis
- la 5ème tranche d'assainissement collectif
- l'aménagement du bourg
- l'entretien de la voirie
- les vestiaires du stade
- le fonds de concours (10 % de tous nos investissements)

J'ai envie de remercier encore plus chaleureusement qu'à l'accoutumée toutes celles et ceux avec lesquels j'ai travaillé. A commencer par l'équipe municipale pour son travail tout au long de ces deux mandats écoulés. Avec votre aide, de nombreux projets ont abouti. A la plupart d'entre vous, merci pour votre confiance, votre aide précieuse, pour votre loyauté et votre soutien face aux difficultés internes et externes.

Vous avez répondu présents.

Je remercie aussi le personnel communal dont la compétence, la réactivité et l'attachement à la qualité du service public, nous ont permis d'aller de l'avant.

Également merci à tous les bénévoles de nos 25 associations, qui contribuent au dynamisme de notre village. C'est la somme de dévouement, d'énergie et de temps consacrés aux autres qui sert l'intérêt général.

A tous les membres de la communauté de communes avec qui j'ai eu un plaisir tout particulier à travailler que ce soit les techniciens de la voirie, les personnels du CIAS ou du service administratif, vous allez tous profondément me manquer. Ainsi que tous les collègues élus avec lesquels j'ai eu le privilège de travailler et plus particulièrement le Président Thierry Boidé qui a toujours répondu favorablement à mes demandes en toute équité avec les autres communes.

Je vous suis à tous infiniment reconnaissant.

Vous l'aurez compris, j'ai eu le plaisir de partager toutes ces années avec des personnes précieuses, élus, collaborateurs, administrés, associations et acteurs de la vie économique. Mais je n'aurais jamais pu exercer ses fonctions sans l'accord de mon épouse qui passe de nombreuses soirées seule.

Vous pouvez le comprendre tout cela va me manquer et c'est vous tous que je vais trouver à dire.

J'ai fait des erreurs, et pas toujours les bons choix, qui ont pu avoir des conséquences. Je reconnais mon manque d'expérience dans certains domaines,

Aussi je souhaite à ceux et celles qui vont nous succéder beaucoup de réussite et de prendre, grâce à vous, autant de plaisir que j'en ai eu pendant 25 ans. Il en va de l'avenir de la commune.

Nul doute que je rebondirai et ne resterai pas isolé là-haut sur ma colline. Bien que dans l'ombre et sans pouvoir, je resterai à votre écoute et votre entière disposition car je vous ai tant appréciés et vous apprécie encore.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et tous.

Je vous invite personnellement à mes derniers vœux en tant que maire de la commune et ceux de la municipalité le dimanche 11 janvier 2026 à 18h à la salle des fêtes, je compte sur vous.

Jean Thierry LANSADE

Maire De Montcaret

L'équipe de rédaction : Thierry LANSADE –

Marie-Pierre POUGET- Marie-Catherine ROHOF

Les Associations

LES AMIES DE LA COUTURE ET DU TRICOT

Le char de la Fête cantonale 2025 a été préparé par l'Association Les Amis de la couture et du tricot de Montcaret.

Cette Association participe depuis plusieurs années à la préparation de la fête cantonale organisée par l'Association "J'aime mon canton", notamment la confection de fleurs pour la décoration de la place de la bastide de Villefranche de Lonchat.

Les couturières se réunissent tous les jeudis après-midi à l'étage de la salle des fêtes de Montcaret.



Cette année nos couturières ont accepté de confectionner toutes les décorations du char sur le thème de la couture et du tricot, une tradition bien française.

Nos couturières ont retrouvé des outils d'antan, une machine à coudre Singer, et un rouet.

Félicitations à nos couturières dirigées par Pierrette et Jacqueline, aux aides techniques, les deux Régis et à Gérard pour leur savoir-faire avec les visseuses. Nous remercions également les conducteurs du char Alexis et Jean Luc, sans qui le char ne pourrait pas défiler.



Merci également aux bénévoles qui se sont investis toute la journée sur la fête cantonale : Conseillers Municipaux, membres du bureau de l'association des Amis de Montcaret et sa région

pour la tenue des entrées
: Françoise, Hélène, Marie Pierre,
Bernard et Lucie.

A la buvette : Gérard et Régis. Au parking de Castillon : Régis et Bertrand et sur le char, Jacqueline, Hélène et Bernadette.



De nombreux habitants de Montcaret étaient présents sur la Fête, nous les remercions pour leur soutien.



Autre création de nos amies de la couture



SOIREE TELETHON



L'association "Les Amis de Montcaret" et la municipalité ont organisé une soirée au profit du Téléthon le 05 décembre.



Notre commune a accueilli les talentueux " Raconteurs de Patrimoine "de Lamothe Montravel qui présentaient le procès de l'assassin " De L'homme à l'habit vert". Leur renommée a attiré 150 personnes ravies de cette réjouissante représentation.

Nous remercions Maxime Perrot et Jean Louis Lamaurelle habitants de Lamothe Montravel qui ont écrit le spectacle d'après les minutes du procès qui a fait suite à un meurtre commis à Montcaret en 1728, ainsi que les acteurs que nous connaissons tous, habitants des communes de Montcaret et de la Région, pour leur mise en scène et leur participation au téléthon cantonal 2025.

La somme de 900 € a été remise à L'AFM TELETHON .

Montant total du TELETHON CANTONA : 12907.66 € (10887.90 € en 2024).

Nous vous remercions également à tous pour cet élan de solidarité, de générosité et votre participation au Téléthon Cantonal 2025.

ASSOCIATION DES AMIS DE MONTCARET

L'association des Amis de Montcaret a pour principale mission d'effectuer des recherches dans les archives des communes de la région, aux archives départementales, dans des archives privées mis à la disposition de l'Association de manière à retracer la vie des communes et de ses habitants dans les bulletins de l'Association.

Actuellement nous récoltons des archives sur les anciennes postes de Montcaret.

Nous souhaitons également recenser le petit patrimoine des communes de la Région.

Habitants des communes de la Région, n'hésitez pas à rejoindre notre Association pour participer à l'écriture de nos bulletins, soit en nous communiquant des archives ou en écrivant des articles pour nos bulletins, sur des sujets ou faits marquants de l'histoire locale.

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le Samedi 31 Janvier 2026 à 10 heures, Salle Multi activités.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 30 août avait lieu, au stade Jean-Bonnet, le 1^{er} forum des associations de Montcaret. Cette journée avait pour but de permettre aux associations d'échanger, de promouvoir les diverses activités et d'animer la commune.

Parmi les associations qui participaient au forum, il y avait :

L'association sportive Gensac/ Montcaret (foot) – Les Amis de Montcaret et de sa Région - Childin Rock - Adi Shakti - Dojo montcaretois - Ria Pita - Tennis club Montravel - AVRE 24 - Tedua - L'hameçon Lamothe, Esprit country en Montravel et l'Association des parents d'élèves.

Subventions aux associations de la commune

Sur proposition de la commission Association, le Conseil Municipal a attribué aux Associations qui en ont fait la demande les subventions suivantes pour 2025 :

Comité des Fêtes : 600 € Ass Ria Pita : 250 € Judo/Dojo : 500.00 €

Amicale sportive Gensac /Montcaret : 2 000.00 € Secours Catholique : 250.00 € ACCA Chasse : 800.00 €

Coopérative scolaire : 650.00 € Association des Parents d'Elèves : 950.00 € Les Amis de la couture :

150.00 € L'hameçon Lamothe :100.00 € Child in Rock : 150 €, Association TEDUA : 150 € Le souvenir

Français : 50.00 €, Association jeunes sapeurs-pompiers Castillon : 50.00 €. AVRE 24 : 150 € Boules au nez (Clowns à l'hôpital): 50.00 €



Finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF - RESULTATS 2024

<u>FONCTIONNEMENT</u>			
DEPENSES	RECETTES		
011- charges à caractère général	242 990,15	013-Atténuation des charges	19 672,99
012-charges du personnel	371 998,11	70-Produits des services	49 387,81
014-Atténuation des produits	67 418,00	73-impôts et taxes	540 764,25
65-autres charges courantes	118 530,12	74-dotations subventions	343 678,09
66-remboursement intérêts emprunts	25 763,57	75-autres produits de gestion	16 307,78
67-charges exceptionnelles		77-produits exceptionnels	
022-dépenses imprévues		78- Reprises sur amort, et provi	
68-Dotations aux amortissements	13 699,85		
TOTAL	840 399,80	TOTAL	969 810,92
<u>INVESTISSEMENT</u>			
DEPENSES	RECETTES		
016- remboursement emprunt	58 594,31		
165- dépôt cautionnement	404,60	1068 - Excédent capitalisé	127 698,82
20-Enfouissement réseaux EP/FT	31 610,00	1022- Fctva	88 701,53
20- Etudes - Concession Logiciel	21 262,93	10226- Taxe aménagement	18 764,32
21-23 TRAVAUX ET MATERIEL			
Travaux cave gite	4 274,80	13 - Subventions	
Aménagement mobilier	3 314,28	DETR Caméras	12 000,00
Carrelage salle des Fêtes Solde	24,01	DETR Ancienne poste	64 743,00
Raccordement toilettes publiques	5 000,00	Autres	400,00
Tondeuse autoportée	683,00	Département	63 160,40
Défibrillateur salle des Fêtes	1 545,80	16-Dépôt cautionnement	829,83
Remplacement foyers tête noire	1 328,85	28-Amort des immos	
Raccordement élec PC BELHAIME	4 412,16		
Réfection main courante stade	8 977,99		
Projecteurs stade	5968,61	040- AMORTISSEMENTS	13 699,85
TOTAL	147 401,34	TOTAL	389 997,75

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	129 411,12	RESULTAT INVESTISSEMENT	242 596,51
EXCEDENT REPORTÉ	160 000,00	EXCEDENT REPORTÉ	-82 270,14
TOTAL EXCEDENT A AFFECTER	289 411,12	TOTAL EXCEDENT A REPORTÉ	160 326,47
		SOLDE DES RESTE A REALISER (Dépenses - recettes attendues)	17 553,35
AFFECTATION RESULTAT FONCT	289 411,12		
1068 RECETTES INVESTISSEMENT	129 411,12		
002 RECETTES FONCTIONNEMENT	160 000,00		
Le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent cumulé Fonctionnement et Investissement de 449 737,59 €			

BUDGET 2025 voté par le Conseil Municipal

La Section de fonctionnement : 1 111 522 €

La section d'investissement : 522 140 €

INVESTISSEMENTS PREVUS

Enfouissement des réseaux télécom et électricité du bourg.
Réseau électrification « Le Pinta »
Alarme intrusion école
Aménagement paysager du bourg.
Raccordement toilettes publiques assainissement collectif.
Renouvellement parc éclairage public

Aménagement sanitaires Mairie.
Jeux extérieur école.
Acquisition vidéo projecteur et écran pour la salle des fêtes.
Rénovation local cimetière.
Protection murale salle dojo.
Acquisition tondeuse autoportée

Capital des emprunts en cours : 58 594.31 €

Intérêts des emprunts : 27 763.57 €

Vote des taux d'imposition : reconduction des taux 2023 inchangés depuis 2016.

Produit attendu : 615 697 €

- Taxe d'habitation résidence secondaire : 11.02 %
- Taxe foncière bâtie : 35,23 % (9,25 % taux communal + 25,98 % taux départemental 2020)
- Taxe foncière non bâtie : 39,92 %
- CFE : Contribution des entreprises en dehors des zones d'activités de la communauté des communes : 16,17 %

RENOVATION ANCIENNE POSTE en Gite communal Classé 3 étoiles et atelier d'artistes

Travaux gite et atelier d'artistes 401 727.58 € TTC

Honoraires architecte 34 511.40 € TTC

Matériel, Mobilier et équipement divers 13976.46 € TTC

TOTAL des travaux : 449 715.44 € TTC

Subventions obtenues et encaissées

DETR 92 490.00 €

DEPARTEMENT 63 160.40 €

LEADER Fonds européen 68 256.88 €

Rebroussements TVA 71 004.23 €

TOTAL des recettes 294 911.51 € TTC

FOURNISSEUR DE GAZ

En 2025, la commune a changé de fournisseur de gaz Nous sommes désormais abonnés à VITOGAZ.

Le coût de la tonne est de 1040 € HT.

Les particuliers peuvent également bénéficier de ce tarif préférentiel.

Pour tous renseignements veuillez contacter la Mairie.

Ça nous concerne

**Dates des prochaines des élections municipales
Les 15 Mars 2026 et 22 Mars 2026**

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale, soit par internet ou à la Mairie.

Tourisme et culture

Exposition Fausto URRU

La restitution de la résidence de Fausto URRU, photographe reçu par la commune de Montcaret en 2024-2025 en partenariat avec l'agence culturelle de Dordogne s'est déroulée du 18 au 21 septembre 2025.

Merci aux visiteurs venus voir la restitution du travail en cours de Fausto URRU qui clôt la résidence de création qu'il a effectuée durant huit semaines à Montcaret. En 2026, espace culturel François Mitterrand à Périgueux, sera organisée une exposition rétrospective de l'ensemble des œuvres produites sous l'intitulé "Le territoire révélé ?".

Le vernissage est prévu vendredi 6 février à 18h00 et le lendemain, samedi 7 février, une après-midi de rencontre est prévue avec les photographes ainsi qu'une conférence de Raphaël Bertho, maîtresse de conférences en Arts à l'Université de Tours et historienne de la photographie.



Fausto URRU fera un choix parmi ces photographies figurant sur les diverses planches contacts intermédiaires découvertes lors de l'exposition. Ces photographies seront tirées et présentées lors de l'exposition collective qui aura lieu à partir du 6 février à l'agence culturelle de Périgueux, exposition que nous vous invitons cordialement à aller voir.

Ci-après le lien vers la vidéo du vernissage <https://youtu.be/VhTmOozEiO8>

Vœux aux habitants de Montcaret



**Jean-Thierry LANSADE Maire de Montcaret et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter aux Vœux de la municipalité
Le Dimanche 11 Janvier 2026 à 18 heures
à la Salle des Fêtes de Montcaret.
Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année**

Mairie de MONTCARET

19 rue de la Villa Gallo-Romaine 24230 MONTCARET

Horaires d'ouverture : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le Mercredi de 9h à 12h

Email : mairie-montcaret@wanadoo.fr

Horaires de LA POSTE : De 9h à 11h45 tous les jours.